

Le 30 mai 2005

Madame Suzanne Bouchard  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec, (Québec) G1R 6A6

**OBJET :** Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Cyrille-de-Lessard.

---

Madame,

La présente est pour faire suite à votre correspondance de ce jour concernant le tonnage total des matières résiduelles pour les années 2003 et 2004 correspondant à 20 348,78 t.m. pour l'année 2003 et 18 935.456 t.m. pour 2004.

1. Est-ce que ce tonnage respectif englobe l'ensemble des matières résiduelles des secteurs municipal, ICI et CRD ou correspondent-ils strictement au secteur municipal?

*Le tonnage respectif des années 2003 et 2004 englobe l'ensemble des matières résiduelles des secteurs municipal, ICI et CRD.*

2. Est-il possible de répartir ce tonnage entre chaque secteur, si cela ne correspond pas au seul secteur municipal?

*Nous avons joint à la présente, deux tableaux répartissant le tonnage entre chaque secteur pour les années 2003 et 2004 pour chaque municipalité desservie par le lieu d'enfouissement sanitaire de L'Anse-à-Gilles.*

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

**Régie intermunicipale de gestion  
des matières résiduelles de L'Islet-  
Montmagny**

---

**MARTINE FORTIN, sec.-trés.**

MF/jg  
pièces jointes